

TRANSITIONS

Trimestriel • Iles de Paix • rue du Marché 37 • 4500 Huy

TRAVAILLER EST-IL UN JEU D'ENFANT ?

N° 103 • JUIN 2014

> PÉROU

Les vertus du petit élevage



> VOYAGES DANS LE SUD

Quand les jeunes s'en mêlent



LA SOLIDARITÉ N'A PAS DE FRONTIÈRE

Comme des millions d'Européens dans toute l'Union, vous vous êtes sans doute rendus aux urnes voici quelques semaines. Exprimer son avis sur un bulletin de vote est parfois perçu plus comme une formalité qu'il faut accomplir que comme un droit. Pourtant, chaque voix exprimée marque une victoire de la démocratie. Sans doute oublions-nous parfois le long combat qu'il a fallu mener pour y parvenir chez nous, sans parler des nombreux pays qui ignorent encore aujourd'hui les aspirations de leurs habitants.

De la Belgique à la Pologne, en passant par la France ou l'Italie, le simple fait de s'exprimer, en même temps, sur l'avenir que l'on souhaite pour l'Europe et sur nos espoirs pour le futur représentait, ce 25 mai, un fabuleux symbole du vivre ensemble et de la force de la démocratie.

Pourtant, paradoxalement, au lendemain du scrutin européen, l'Europe s'est réveillée avec un nouveau paysage politique : l'extrême droite et les eurosceptiques sortent renforcés de ces élections comme jamais auparavant. Cette nouvelle réalité témoigne d'une tendance lourde au repli sur soi et à la peur de la différence, défiant les valeurs de solidarité, de tolérance et de respect des droits sur lesquelles l'Union européenne s'est construite au lendemain de la seconde guerre mondiale. C'est, en effet, pour se mettre à l'abri d'une telle folie meurtrière et pour créer les conditions d'une paix durable entre les ennemis d'hier que les pays européens se sont progressivement unis. Ironie de l'histoire, cette union donne aujourd'hui, en son sein, une tribune aux extrémismes et aux messages de rejet.

Or, la coopération au développement se situe précisément à l'antithèse de cette tendance. Chercher à comprendre l'Autre et ce qu'il vit, s'ouvrir à d'autres horizons et d'autres réalités, se sentir personnellement concerné par ce qui arrive à d'autres être humains si différents et lointains et pourtant si proches, tendre une main vers des personnes qui en ont besoin. Tels sont les fondements de la coopération au développement et la mission à laquelle s'attèle l'les de Paix au quotidien.

Certes, on pourrait voir dans cette évolution inquiétante un danger pour ces valeurs qui nous sont chères. Certes, on pourrait en conclure que ce repli identitaire menace la légitimité des actions de solidarité. Mais on peut aussi voir dans cette tendance une motivation supplémentaire pour continuer, avec plus d'ardeur encore, à construire des ponts entre les gens et les cultures.

Les résultats de ce scrutin montrent que l'éducation citoyenne dispensée à l'école ne suffit pas pour contrer le repli sur soi. Ils illustrent combien le travail d'éveil des consciences que réalise notamment l'les de Paix dans notre pays à travers ses activités d'éducation à une citoyenneté solidaire est primordial. Ce travail, mené auprès du public belge, doit non seulement être poursuivi, mais il doit même être amplifié. Pour que les générations futures prennent conscience de toute la richesse que représentent la rencontre avec l'Autre et le caractère métissé de nos sociétés...



Laurence Albert
Secrétaire générale

103
Juin
2014

SOMMAIRE

- 4 Action Sud > Pérou : les succès du programme cochons d'Inde
- 5 Action Nord-Sud > Des voyages pour former la jeunesse
- 6 Retour sur > Notes de voyages au Bénin
- 7 Question/Réponse > Pourquoi et comment travailler avec des communes
- 8 Dossier > Le travail des enfants
- 14 Infos Monde > Brèves sans frontières

POUR FAIRE UN DON

Belgique :

Banque de la Poste BE97 0000 0000 4949
BNP Paribas Fortis BE04 2400 2962 6531
CBC BE30 1963 6001 1111

Déduction fiscale à partir de 40 euros par an
(45 % du montant total des dons)

GD Luxembourg :

CCPL LU61 1111 0227 5355 0000
Communication : « Iles de Paix-Luxembourg »

Déduction fiscale à partir de 120 euros par an

EDITEUR RESPONSABLE > Laurence Albert - Rue du Marché, 37 - 4500 Huy

ILS ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

Laurence Albert, Jacques Bodeux, Christine de Bray, Laurent Deutsch, Luc Gavray, Olivier Genard, Adrien Halbart, Aurélien Jacquet, Stéphanie Laloux, Caroline Lefrancq, Robert Ossine

GRAPHISME > Marie Freres

ÉDITEUR - Iles de Paix - Rue du Marché, 37 - 4500 Huy - Tél. : 085 23 02 54
info@ilesdepaix.org - www.ilesdepaix.org - RPM : 408.908.151

IMPRESSION > Van Ruys Printing. Transitions est imprimé sur du papier recyclé
Transitions bénéficie du soutien de la Direction générale de la coopération au développement (DGD)



MERELBEKE ET TOUCOUNTOUNA : UNE SORTE DE PASSAGE DE TÉMOIN

Avant de quitter la commune béninoise de Toucountouna, où notre intervention s'est achevée fin de l'année dernière, Iles de Paix a aidé la Mairie à formuler un dossier de candidature pour un partenariat avec la commune de Merelbeke, qui souhaitait s'engager dans une coopération Nord-Sud.

Cette candidature, défendue à Merelbeke par Laurence Albert, secrétaire générale d'Iles de Paix, a finalement été retenue. Une délégation de la commune flamande s'est rendue à Toucountouna l'année dernière pour faire un premier état des lieux. Une délégation de Toucountouna a été reçue en mars pour sceller le partenariat et en définir les contours.

Un certain nombre de projets ont été retenus d'un commun accord : le développement des technologies de l'information et de la communication, l'informatisation de l'état civil, l'organisation d'échanges scolaires, la promotion du

tourisme et du commerce équitable.

D'autres acteurs devraient se joindre au partenariat, comme l'Institut de recherche en agriculture et pêche (ILVO), qui envisage de mener à Toucountouna un projet pilote de production de la pomme de terre.

Robert Boko Ossine, membre de la délégation de Toucountouna :

On ne peut évidemment pas transposer telles quelles les expériences de Merelbeke, mais je pense que les modes de vie et la culture de chacun peuvent présenter un intérêt pour l'autre dans le cadre d'un partenariat intercommunal. Je salue par ailleurs la volonté des Merelbekois d'associer les enfants et les jeunes à notre projet commun. C'est très important pour la durabilité de nos liens. Merci en tout cas aux responsables et citoyens de Merelbeke pour leur accueil émouvant et leur volonté d'ouverture et de rencontre mutuelle !

DU « CARBURANT » POUR NOS PROJETS

Iles de Paix compte, pour le montage financier de ses projets, sur les contributions d'entreprises, d'asbl ou encore de fondations dont les apports viennent compléter ceux de grands bailleurs de fonds, comme le ministère belge de la Coopération au développement ou l'Union européenne.

Tout dernièrement, nous avons obtenu trois soutiens précieux en soumettant des dossiers de demande de financement. La Loterie nationale nous a accordé un peu plus de 20.000 € pour la réalisation d'un programme de développement du maraîchage dans trois communes du Bénin. Plus modestement, à la mesure de leurs moyens, deux fidèles partenaires d'Iles de Paix ont aussi répondu favorablement à une demande d'appui. La Fondation Dubois (Trazegnies) a accordé 4.000 € à un projet de gestion durable d'une forêt d'altitude au Pérou et l'asbl luxembourgeoise Diddeléng Hëllef, 1.000 € pour un programme d'appui à l'élevage ovin au Pérou.

Ces apports sont précieux car ils contribuent à la quote-part propre que doit investir Iles de Paix dans chacun de ses projets subsidiés. Ils ont en somme un effet multiplicateur : un euro permet de lever entre quatre et neuf euros de fonds publics.



LES BIKEPACKERS SONT DE RETOUR

Il y a un an à peine, deux jeunes diplômés, Basile et Gauthier, revenaient de leur périple à vélo à travers l'Amérique du Sud. Voyage d'aventure et de découverte tout au long de la Cordillère des Andes qu'ils avaient dédié à Iles de Paix et à ses projets péruviens (plus de 18.000 € récoltés auprès du public).

Ce 21 juin, ils donnent une conférence pour partager leur récit de voyage et leur regard sur nos actions au Pérou. Une occasion pour tous ceux qui ne peuvent se rendre sur place de se faire une opinion sur l'efficacité de notre travail. L'événement est à nouveau organisé au profit d'Iles de Paix.

Merci aux Bikepackers pour la constance de leur engagement et leur « suite dans les idées » !

> Le rendez-vous : le samedi 21 juin à 20 heures - À l'Alma, Auditoire F, site de l'UCL - Av. Emmanuel Mounier, 51 - 1200 Bruxelles. PAF : 8 € (5 € pour les moins de 18 ans).



Le blog des Bikepackers >
www.ilesdepaix.org/transitions

LE PROJET COCHONS D'INDE : PROFITABLE ET ÉMANCIPATEUR



Petit élevage, mais grand rapport. Les éleveuses de cochons d'Inde améliorent leurs revenus, ce qui est précieux, et le développement de leur activité contribue à leur émancipation, ce qui ne l'est pas moins.

Le projet d'élevage de cochons d'Inde développé à Santa Maria del Valle bénéficie à une centaine de familles. Sa particularité est qu'il vise directement les femmes de la commune. Ce sont elles, en effet, qui s'occupent traditionnellement de ce type d'élevage.

L'objectif de ce projet est d'améliorer le revenu des familles et aussi la nutrition infantile en améliorant la disponibilité alimentaire. Il faut savoir que la viande de cochon d'Inde est particulièrement riche en protéines et faible en graisses. Avant, les familles ne consommaient de la viande de cochon d'Inde qu'exceptionnellement (1 à 2 fois par an) ; actuellement, ils en consomment tous en moyenne deux fois par mois.

au sein des familles et surtout des femmes impliquées dans cette activité.

Chaque famille a son atelier d'élevage de cochons d'Inde, alors qu'avant, ils circulaient en liberté dans la cuisine. Pour développer cet élevage, améliorer l'alimentation était indispensable. Désormais, chacune des éleveuses possède sa parcelle de luzerne. Cette graminée, récemment implantée dans la zone, donne de très bons résultats : elle pousse très vite, possède une forte concentration en protéines et est appréciée des cochons d'Inde.

Cette activité a connu une extraordinaire croissance, non ?

En effet. Avant, une éleveuse avait 5 ou 6 animaux. Aujourd'hui, un élevage moyen en compte de 50 à 60. Et certaines femmes élèvent jusqu'à 400 cochons d'Inde ! Mais, ce qui me frappe surtout, c'est que les éleveuses sont beaucoup plus autonomes : elles n'attendent plus que le technicien d'Iles de Paix aille sur le terrain et fasse le suivi. Elles s'en sortent très bien toutes seules pour soigner leurs animaux et les commercialiser. Ceci dit, tous les élevages ne sont pas « modèles ». Certaines femmes ont encore besoin d'un appui pour voler de leurs propres ailes. C'est sur celles-là que nous nous focalisons actuellement.

Tu dis que ce projet a aussi contribué à émanciper les femmes. Qu'en est-il ?

Au début, la décision de se lancer ou non dans cet élevage a été prise par les hommes, en tant que chefs de famille, alors que c'étaient les femmes qui menaient l'activité. C'était difficile de travailler avec elles car elles ne prenaient pas de décisions et, parfois, n'obtenaient pas la permission de participer aux formations ou en étaient empêchées par des imprévus. Les hommes, eux, assistent à des formations quand ils le désirent !

Peu à peu cependant, les femmes se sont émancipées. Les formations que nous leur avons prodiguées y ont contribué. Formations en estime de soi, en motivation et en leadership pour les techniciennes de terrain que nous avons formées. Ces dernières ont une bonne maîtrise de l'activité et elles concourent à son autonomisation. Cela, c'est un grand changement. ●



Un suivi rapproché des soins vétérinaires.

Dalila Suarez est responsable de ce projet cochons d'Inde à Santa Maria del Valle. Elle l'avait quitté en 2010 et l'a repris en 2013. Elle a constaté qu'en trois ans, il a beaucoup évolué.

La motivation des familles m'a impressionnée. Quand je suis partie, le projet était encore dans sa phase de mise en place. Trois ans après, j'ai remarqué un changement total

VOYAGES DE FORMATION DANS LE SUD VOIR L'AILLEURS AUTREMENT

Chaque année, Iles de Paix accompagne et encadre le voyage de groupes d'élèves de fin d'humanités dans un pays du Sud. Une expérience éducative forte, enrichissante. Au-delà du choc culturel et de l'exotisme, une découverte qui laisse des traces, durablement.

J'ai toujours considéré la découverte du monde et de ses habitants comme une expérience indispensable à l'épanouissement de la personne. En effet, aller chez l'autre, chez celui qui ne vit pas comme moi, cela évite de garder des idées fausses, des stéréotypes. Cela permet aussi d'avoir un autre regard sur soi, sur sa manière de vivre, de se remettre en question, de relativiser ses propres problèmes. Bref, cela permet de mieux harmoniser sa place avec les autres sur cette planète.

Luc Gavray est enseignant. Il a effectué, avec des élèves du Collège Saint-Joseph de Chénée, deux voyages de formation avec Iles de Paix, au Burkina Faso et en Équateur.

Prises de conscience

Les voyages de formation dans le Sud proposés par Iles de Paix ne sont pas de simples « excursions » scolaires. Ils s'inscrivent dans une démarche d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire et visent à ce titre un certain nombre d'objectifs. L'immersion de jeunes au sein de la population d'un pays en développement améliore tout d'abord leur connaissance, souvent superficielle au départ, des conditions de vie des gens, de leur culture, de leur mode de pensée et d'action.

A partir de là se nourrit la prise de conscience qu'au-delà des différences, nous appartenons tous à une même humanité, où chacun naît (ou devrait naître) égal aux autres, en dignité et en droits. Chacun peut dès lors se sentir personnellement concerné par le sort d'autres êtres humains, aussi différents soient-ils.

Un petit pas plus loin, de tels voyages favorisent la prise de conscience que chacun est en mesure de contribuer à faire changer certaines choses et influencer positivement les conditions de vie des populations des pays en développement. Encore faut-il agir utilement. Le champ des actions que l'on peut mener est vaste et il est important d'identifier celles qui sont les plus efficaces et les plus pertinentes. Ces objectifs sont évidemment ambitieux et tous les jeunes voyageurs ne parcourent pas toutes ces étapes. Une préparation préalable et un accompagnement de qualité sur le terrain leur donnent en tout cas de bonnes chances de les franchir.



Leçons de terrain, leçons de vie.

Devenir un réel acteur !

Bruno Colin a accompagné au Bénin, durant les vacances de Pâques, ses élèves du Centre éducatif Saint-Pierre de Leuze. *On ne se situait pas du tout, dit-il, dans l'optique d'un voyage humanitaire. Il n'était pas question de construire quelque chose, mais plutôt de prendre part à des échanges culturels et de découvrir les projets déjà menés à bien par Iles de Paix au Bénin.*

Deux ans après un voyage au Burkina Faso avec sa classe, Adrien Halbart a gardé de cette expérience des souvenirs marquants. *Je me doutais bien que j'allais revenir en Belgique avec quelque chose de changé. J'espérais vivre de nouvelles expériences, apprendre à comprendre la vie des habitants de quelque part ailleurs dans le monde. Je n'ai pas été déçu ! Il y avait dans ce voyage tout ce que j'attendais et plus encore ! J'ai appris beaucoup de choses sur le mode de vie des gens, leur culture, et sur les actions d'Iles de Paix. Tout ça dans un accueil plus que chaleureux. J'ai vécu en douze jours un réel échange, un réel apprentissage qui ne pourrait jamais être égalé par des cours théoriques et des sensibilisations en Belgique. J'aimerais, aujourd'hui, pouvoir m'investir vraiment dans une action de sensibilisation culturelle, devenir acteur ! ●*

- > Iles de Paix a accompagné cette année trois groupes d'élèves en Afrique (Burkina Faso et Bénin). Deux de ces voyages s'inscrivaient dans le cadre de l'opération de sensibilisation **Move with Africa** organisée par **La Libre Belgique** avec l'appui du ministère belge de la Coopération au développement.
- > Avec deux autres ONG qui organisent aussi des voyages dans le Sud, le Service civil international et Défî Belgique-Afrique, Iles de Paix a organisé le 24 mai une journée d'étude sur les séjours d'immersion. L'objectif était d'échanger des expériences et de dégager des recommandations afin de soutenir la qualité de tels voyages. Cette journée donnera lieu à une publication proposant des témoignages, la description de bonnes pratiques, des réflexions thématiques, etc.



Ils ont voyagé, ils témoignent >
- le blog de Move with Africa
www.ilesdepaix.org/transitions

NOTES DE VOYAGE À TOUCOUNTOUNA



Fin 2013, un groupe de sympathisants d'Iles de Paix a pu visiter les projets menés dans la commune de Toucountouna, où l'intervention de notre association allait s'achever. Voici quelques notes sur ce voyage riche en enseignements et en découvertes de terrain.

L'ÉVEIL DES FEMMES

Dans le village de Kouba, nous rencontrons un groupement de femmes qui s'occupe de la transformation du manioc en gari, une sorte de semoule.

À sa tête, la dynamique Katoumi Adamou, petite femme pétulante et pleine d'enthousiasme.

Katoumi met en évidence les formations techniques dont les femmes ont bénéficié, mais aussi les aspects gestion, épargne et crédit. *Tout cela les a éveillées. Elles savent aujourd'hui calculer leurs frais et bénéfices, leurs revenus ont augmenté, elles peuvent aider leurs maris, elles sont maintenant dans leur foyer et leur village des personnes « différentes ».*

CULTIVER AUTREMENT

À Tampégré, Théophile cultive du maïs sur un quart d'hectare, en l'associant au pois d'Angole, une légumineuse qui fait office d'engrais vert.

Avant, dit-il, nous utilisions des engrais chimiques... quand nous avions assez d'argent pour en acheter. Maintenant, nous pouvons nous en passer. Iles de Paix nous a appris à profiter du pois d'Angole. C'est une très bonne plante. Elle enrichit nos champs, nous pouvons manger ses grains et utiliser son bois. En plus, avec les feuilles, nous faisons du compost et des traitements traditionnels.

DE L'EAU ET DE L'EXPERTISE

Découverte d'un périmètre maraîcher dans le village de Tokotingou. Nous y rencontrons Mathias Yokossi. *Le principal apport d'Iles de Paix, ce sont les forages et les pompes. Nous avons maintenant toute l'eau qu'il nous faut. Mais nous avons aussi eu des financements pour acheter des semences, des formations et des voyages d'échange d'expériences avec d'autres producteurs. Aujourd'hui, nous pratiquons mieux notre métier.*

Les femmes vendent la production au marché et cela rapporte bien, surtout le piment ! Vraiment, c'est très intéressant, bien plus que le coton. D'ailleurs, d'autres personnes du village songent à nous rejoindre. Bientôt, tout notre bas-fond sera exploité.



D'autres notes sur cette découverte d'Iles de Paix au Bénin >
www.ilesdepaix.org/transitions

TROP D'ÉLÈVES... ET AUSSI TROP PEU !

L'école de Wousoukou a été construite par Iles de Paix. Son directeur évoque les difficultés qu'il rencontre : *Notre grand problème, c'est le manque d'enseignants. Il arrive que des écoles de six classes ne disposent que de deux ou trois enseignants. Il faut alors regrouper les niveaux : les élèves sont nombreux et il est très difficile de proposer un enseignement de qualité.*

Dès lors, beaucoup d'enfants décrochent avant la fin des primaires. Victor Iro, responsable d'associations de parents d'élèves, déplore cette situation. *Les associations de parents se mobilisent. Nous avons même organisé une marche au centre de la commune pour sensibiliser la population.*

En tout cas, merci à Iles de Paix ! Les mots me manquent pour saluer ce que l'association a réalisé. Tellement d'élèves et d'enseignants travaillaient sous le manguier !



Offrir des écoles à tous les enfants, et aussi des enseignants. Un fameux défi !

DÉVELOPPEMENT ET DÉMOGRAPHIE

À Toucountouna, la secrétaire générale de la Mairie, insiste sur le gros problème de la commune : une démographie galopante. *Prenons l'exemple des écoles : nous manquons d'infrastructures et aussi d'enseignants, alors que nous sommes passés, entre 2004 et 2013, de 17 à 43 écoles primaires !*

C'est évidemment très préoccupant. Une telle flambée démographique est-elle tenable ? Ne provoque-t-elle pas, mathématiquement, une aggravation de la pauvreté ? Le développement course cette augmentation constante de la population et peine à y répondre. Les ressources locales sont tout de même limitées et on ne pourra pas indéfiniment les développer. Des institutions s'efforcent de promouvoir une politique de planning familial, mais on sait que ce n'est pas facile à installer ! ●

ILES DE PAIX COLLABORE AVEC DES POUVOIRS COMMUNAUX.

POUR QUELLE RAISON ?
DE QUELLE MANIÈRE ?
N'Y A-T-IL PAS UN RISQUE
DE RÉCUPÉRATION
POLITIQUE ?

POUVOIRS COMMUNAUX : UN MAILLON ESSENTIEL DU DÉVELOPPEMENT

DE GRANDES RESPONSABILITÉS

Dans les pays du Sud où intervient Iles de Paix, des lois de décentralisation ont conféré aux communes des responsabilités importantes : la gestion de l'eau potable, celle des écoles et des centres de santé ou encore de certaines voiries locales. Plus largement, elles ont la tâche d'impulser le développement économique et social au sein de leur territoire.

En Afrique de l'Ouest, par exemple, elles doivent élaborer des plans de développement communaux qui définissent des priorités à moyen terme pour la réalisation desquelles des financements pourront être sollicités auprès de l'État, de bailleurs privés ou institutionnels.

Pour Iles de Paix, qui travaille au niveau de communes, les pouvoirs municipaux constituent donc un interlocuteur naturel et un partenaire privilégié. Comment envisager de travailler au développement local sans entamer un dialogue et collaborer avec une instance qui en a, en bonne partie, la charge et sur laquelle il faudra compter pour que les acquis des projets réalisés soient préservés, voire améliorés, amplifiés ?

DES MOYENS ET COMPÉTENCES À « AJUSTER »

Si l'État a délégué aux communes des responsabilités importantes, il ne leur a pas toujours accordé les moyens financiers suffisants pour les exercer. Le temps de son intervention, Iles de Paix investit dans des projets communaux prioritaires. Par exemple, en construisant des écoles, en aménageant des voiries, en installant des points ou des réseaux d'eau potable.

L'autre aspect est le renforcement des capacités et des compétences des élus et des personnels administratifs communaux. C'est particulièrement crucial en Afrique, où la décentralisation est relativement récente et où la formation des responsables locaux est souvent embryonnaire.

Des initiatives sont aussi prises pour favoriser des pratiques de bonne gouvernance et une culture démocratique : présentation d'un bilan de gestion, prise en compte des intérêts des populations, consultation et information de celles-ci.

DE LA RÉCUPÉRATION AU BLOCAGE

Iles de Paix prend soin de ne pas prêter le flanc à une récupération politique, partisane des projets qu'il appuie dans une commune. Les périodes pré-électorales peuvent ainsi amener à ce que la réalisation d'un projet soit postposée. Cependant, c'est surtout le manque de collaboration des pouvoirs communaux, voire leur absence (comme ce fut le cas un certain temps à Yamba, au Burkina Faso) qui posent les problèmes les plus ardues. Il arrive que, faute d'impulsion ou de relais locaux, certains projets ne peuvent être engagés. On voit là, par défaut, l'importance du rôle que peuvent jouer les pouvoirs communaux dans la mise en place qu'une dynamique de développement.

Iles de Paix, heureusement, a pu compter, dans la plupart de ses interventions, sur des responsables communaux soucieux du sort de leurs administrés et prêts à s'impliquer pour soutenir et accompagner les initiatives destinées à l'améliorer. ●



Constructions scolaires, adduction d'eau : autant de projets qui ne peuvent être réalisés qu'en collaboration avec les communes.





TRAVAILLER EST-IL UN JEU D'ENFANT ?

Le travail des enfants allume le plus souvent dans nos esprits des idées insoutenables. Surgissent en effet des images de jeunes porteurs aux charges démesurées dans les mines, d'ouvrières juvéniles qui, dans des ateliers sordides, assemblent à la chaîne les vêtements que nous porterons ou encore de jeunes prostituées offertes aux appétits de touristes sans vergogne. Toujours un sentiment d'indignité, puis d'indignation, prévaut.

Cependant, le travail des enfants – toujours bel et bien présent sur la surface de la planète en 2014 – est une réalité extrêmement complexe. Ses visages sont plus contrastés que les horreurs qui nous sautent spontanément aux yeux. Le regard que l'on porte ici ou là sur le statut de l'enfant dans la société varie aussi considérablement.

Force est de constater que l'humanité ne chante pas, à cet égard, à l'unisson. Ce dossier évoque quelques-unes de ces nuances pour que chacun se fasse son opinion.

De moins en moins d'enfants au travail ?

L'Organisation internationale du travail (OIT) publie périodiquement des données relatives au travail des enfants. Selon ces statistiques, près de **168 millions d'enfants étaient au travail en 2012**. Cela représente **plus d'un enfant sur dix dans le monde**. Parmi ceux-ci, un peu plus de 85 millions étaient soumis à un travail dangereux. C'est **5,4 % de la population infantile mondiale**.

UNE EVOLUTION APPAREMMENT POSITIVE

Ces chiffres sont importants, et l'OIT admet d'ores et déjà que l'objectif qu'elle s'était fixé d'éradiquer le travail des enfants avant 2016 ne sera probablement pas atteint. Elle se réjouit toutefois de l'évolution observée ces dernières années. Le nombre d'enfants qui travaillent dans le monde aurait diminué de presque un quart de 2008 à 2012. Compte tenu de la croissance démographique, l'évolution de la proportion d'enfants qui travaillent est encore plus réjouissante : de 13,6 % des enfants au travail en 2008, on serait passé à 10,6 % en 2012, et, pendant la même période, de 7,3 % des enfants soumis à un travail dangereux, on serait passé à 5,4 %.

L'Asie compte largement le plus d'enfants au travail. **46,3 % d'entre eux vivent dans ce continent**. C'est aussi la région du monde la plus peuplée. Si l'on considère la proportion d'enfants au travail, c'est **l'Afrique subsaharienne qui est la plus touchée : plus d'un enfant sur cinq y travaille et la moitié d'entre eux y effectue un travail dangereux**.

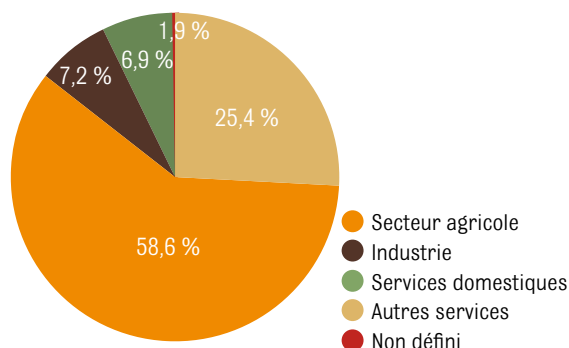
Actuellement, contrairement aux idées reçues, les enfants des chaînes de confection sont relativement minoritaires. C'est en effet le secteur agricole qui emploie le plus d'enfants.

L'Organisation internationale du travail se réjouit d'autant plus de la diminution du nombre d'enfants au travail que la crise économique mondiale aurait pu contraindre un

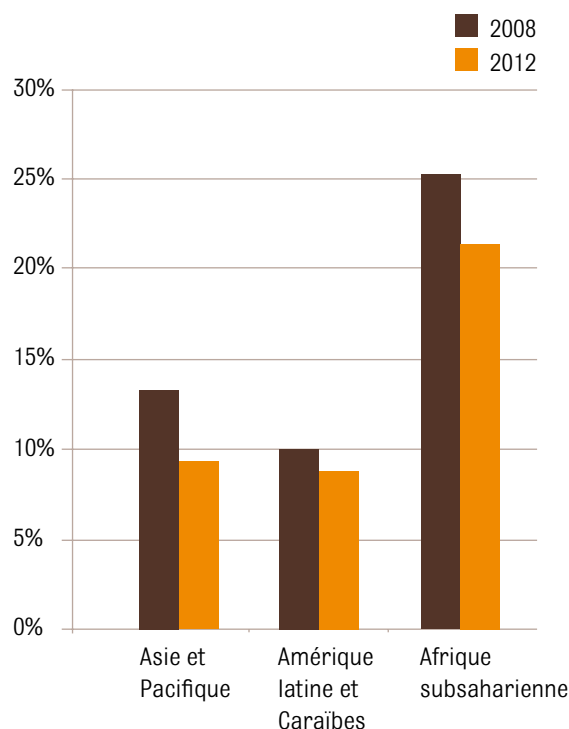
nombre plus élevé de familles à imposer à leurs enfants de se consacrer à une activité rémunératrice. *A contrario*, le ralentissement économique mondial a peut-être eu pour effet une diminution (ou une moindre croissance) de la demande de main-d'œuvre non qualifiée. Si on recourt aux enfants en cas de haute conjoncture économique pour palier le manque de travailleurs, il serait logique que des années de ralentissement se traduisent par une diminution du travail des enfants.

L'OIT préfère attribuer ce progrès enregistré dans les statistiques à l'engagement politique des gouvernements.

VENTILATION DES ENFANTS AU TRAVAIL ENTRE LES SECTEURS D'ACTIVITÉ



ÉVOLUTION DE LA PROPORTION D'ENFANTS AU TRAVAIL



Source : Mesurer les progrès dans la lutte contre le travail des enfants – Estimations et tendances mondiales 2000-2012, Bureau international du travail, Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC), Genève, 2013.



© Reporters

Enfants « chercheurs » d'or aux Philippines. Selon l'Organisation internationale du travail, le nombre d'enfants soumis à un travail dangereux a été diminué de moitié entre 2008 et 2012.

Celui-ci se manifeste par exemple par le nombre croissant (16 pays depuis 2008) de ratifications de la convention de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants et la « brusque montée en puissance de la convention n°138 de l'OIT sur l'âge minimum d'admission à l'emploi. L'OIT souligne aussi le rôle positif joué par les investissements publics consentis dans les domaines de l'éducation et de la protection sociale.

DES STATISTIQUES CONTESTEES

Certains observateurs alertent le public sur la nécessité de considérer ces statistiques avec des réserves.

Premièrement, ils soulignent un certain nombre de problèmes méthodologiques qui font peser le doute sur les résultats présentés. Tous les pays ne communiquent pas des données et quand ils en communiquent, on n'est pas sûr qu'elles soient vraiment comparables entre elles. L'OIT extrapolerait à une zone géographique les données obtenues pour quelques pays seulement. Le CETRI^(*) a ainsi relevé des contradictions entre les « déclarations triomphalistes de l'OIT » et les observations d'ONG ou d'organismes publics locaux.

Ces enfants-là, qui présentent pourtant bien ce que le bon sens appelle du « travail », ne sont pas comptabilisés dans les statistiques relatives au travail des enfants.

Ces questions ne sont pas que des querelles d'experts. Définir une réalité par une grandeur que l'on peut mesurer peut avoir d'importantes conséquences. Quand on interrogeait Binet – l'inventeur des tests de quotient intellectuel – sur ce qu'est l'intelligence, il répondait malicieusement : « L'intelligence, c'est ce que mes tests mesurent ! ». De même, l'OIT aurait tendance non à définir le travail des enfants puis à essayer d'en mesurer l'importance, mais à définir cette notion comme la grandeur qu'elle mesure. Le travail des enfants aurait été défini a priori par l'OIT de façon telle que l'on puisse prendre des mesures pour l'abolir. Privilégier une approche opératoire, mesurable, quantifiable est une dérive parfois dénoncée d'une gestion qui serait trop aveuglément orientée sur les résultats.

Que les statistiques de l'OIT soient incomplètes et parfois sujettes à caution ne leur enlève pas le mérite d'exister. Et si la photographie qu'elles offrent de l'évolution d'un certain travail des enfants – en particulier de celui qui est qualifié de « dangereux » – est floue, on peut tout de même y distinguer une diminution de sa prévalence. ●

^(*)Le CETRI, pour Centre tricontinental, est une ONG basée à Louvain-la-Neuve. C'est un centre d'étude et de documentation sur le développement et les rapports Nord-Sud.



© ASF

Quelques heures au champ familial, ce n'est pas la même chose qu'un enrôlement à temps plein dans une plantation industrielle.

Deuxièmement, ces observateurs contestent la définition du travail des enfants. Celui-ci se limite aux activités qui sont interdites par les conventions 138 et 182 de l'OIT. Il en résulte qu'un enfant de plus de douze ans qui preste quelques heures par semaine un travail relativement léger n'est plus considéré comme un enfant qui travaille dès lors que les directives l'autorisent. De même, l'enfant de plus de 15 ans dont le travail n'est pas considéré comme dangereux selon les normes de l'OIT n'a pas le « statut » d'enfant travailleur.

Définitions utilisées par l'OIT

Un enfant est considéré comme **économiquement actif** s'il travaille au moins une heure sur une période de référence de sept jours. Les tâches domestiques chez soi, le travail pour le compte de la famille, la création de produits pour les besoins propres de l'enfant et les devoirs scolaires en sont explicitement exclus.

La notion de **travail des enfants** dépend de l'âge de ces derniers, du type d'activité, des horaires de travail, des conditions dans lesquelles il s'exerce et des législations de chaque pays. La définition varie également en fonction des différents secteurs d'activités. Ne sont pas considérés comme travailleurs les enfants âgés de 12 ans ou plus qui ne sont employés que quelques heures par semaine à des tâches autorisées et les enfants âgés de 15 ans ou plus qui accomplissent un travail non répertorié comme étant dangereux.

Un **travail dangereux** est de façon générale toute occupation ou activité qui, de par sa nature ou son type, se traduit directement ou indirectement par des effets dommageables pour la sécurité, la santé (physique ou mentale) et le développement moral de l'enfant. La convention 190 de l'OIT définit plus précisément ces formes, mais les pays disposent d'une certaine marge d'appréciation.

Les **pires formes de travail** des enfants incluent les formes d'esclavage ou pratiques analogues (telles que le trafic d'enfants, le travail forcé ou en remboursement d'une dette), la participation des enfants à des conflits armés, la prostitution et la pornographie, les activités illicites comme le trafic de stupéfiants ainsi que les travaux qui, par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant.

Des questions plus complexes qu'il n'y paraît

Chacun porte sur les phénomènes qui l'entourent un regard influencé par la culture dans laquelle il baigne. Ainsi adhérons-nous nombreux, en Europe, à une conception de l'enfance qui la présente comme un temps d'innocence, d'insouciance, d'apprentissage et de fragilité, qu'il convient de préserver des affres de la condition des adultes.

Considérer d'autres points de vue n'est pas, pour Iles de Paix, une manière de dénigrer cette approche, mais d'en souligner le relativisme spatial et temporel et d'inviter à la réflexion et au choix libre de ses options intellectuelles.



La vision « occidentale » de l'enfance est-elle universelle ?

UNE VISION QUI NE VIENT PAS DE NULLE PART...

Cette vision sacralisant l'enfant, s'est imposée progressivement, aux XIX^e et XX^e siècles, à mesure que l'Europe s'industrialisait. Associée aux « étapes les plus avancées d'une civilisation », elle a ainsi pu peu à peu asseoir sa domination. Elle se trouve donc aussi plus aisément remise en cause par les mouvements qui critiquent les modèles de développement occidentaux. De même que certaines communautés revendiquent le droit de définir elles-mêmes leur propre conception du développement et les objectifs qu'elles s'assignent collectivement, elles peuvent être tentées de rappeler que l'enfance est un concept construit socialement et peut prendre des visages différents selon les cultures.

À mesure que l'enfant gagnait en considération dans nos sociétés, il perdait les attributs de l'incapacité qui le caractérisaient. Il n'est plus cette larve inaccomplie qui

attend d'accéder brutalement au statut d'adulte productif par la réussite d'épreuves initiatiques. Il devient quelqu'un, à part entière. La Convention internationale relative aux droits de l'enfant de 1989 est une manifestation visible et cruciale de cette évolution : l'enfant y est non seulement sujet de droit ; il est, plus encore, acteur à part entière de son propre destin.

Les normes internationales sur la protection de l'enfance – parmi lesquelles celles sur le travail des enfants – se sont trouvées contraintes, pour des raisons d'application concrète, de définir des limites d'âge. De tels seuils abrupts ne rendent pas justice à la transition progressive de l'état d'enfant à celui d'adulte. Cette anomalie est probablement inévitable, mais il convient de prendre conscience de ce que cette situation induit.

LA QUESTION DU TRAVAIL

Plus encore que le statut de l'enfant au sein de la société, c'est la vision du travail qui pose question. Les conventions de l'OIT ont défini le travail des enfants comme la part de leurs activités économiques qu'il faut combattre et qu'il est possible de combattre. Plusieurs points sont à souligner.

Premièrement, comme cela a été mentionné, l'OIT se concentre non sur une réalité éventuellement condamnable, mais sur ce qu'elle peut changer. Par exemple, en excluant les activités domestiques intrafamiliales du champ du travail des enfants, l'OIT reste muette sur l'exploitation de certains enfants par leurs parents.

Deuxièmement, une telle définition du travail, comme réalité à combattre, donne de l'exercice d'une profession une image négative, condamnable. Cette vision du travail n'est pas unanime, notamment auprès des travailleurs qui trouvent une source d'épanouissement dans leur activité professionnelle. Certes, ce n'est pas le travail en tant que tel qui est visé, mais bien l'exercice, par les enfants, de certaines activités. Il n'empêche : le mot « travail » est associé à une réalité négative et les mots ont plus de pouvoir qu'on ne l'imagine.

Troisièmement, l'enfant travailleur est renvoyé au rang de victime, quelle que soit son activité. Or, on sait que de nombreuses activités économiques assidues ne sont pas



La situation de certains enfants travailleurs est intolérable. Toute activité est-elle pour autant condamnable ?

des traitements cruels inhumains et dégradants auxquels on associe d'ordinaire les termes de « travail des enfants ».

Quatrièmement, le travail des enfants est régulièrement présenté comme un obstacle à l'accès à l'enseignement, dont on sait toutes les vertus émancipatrices. Cette opposition « théorique » entre travail et enseignement est toutefois vécue différemment par de nombreuses familles. La qualité de l'enseignement est en effet souvent si faible que son retour sur investissement, médiocre, est jugé insuffisant. Sans garantie d'obtenir un emploi, et confronté à un taux de chômage important parmi les jeunes diplômés, la mise au travail de l'enfant peut apparaître comme une solution raisonnable, tant à court qu'à moyen terme. Dépasser – comme c'est par exemple de plus en plus le cas en Belgique avec le développement de l'enseignement en alternance – l'exclusion mutuelle de l'éducation et de l'activité professionnelle semble à certains plus utile que de combattre aveuglément toutes les formes de travail des enfants, niant parfois qu'il est source d'apprentissage.

C'est le message qui se fait entendre de manière croissante. Ce fut encore le cas à la mi-décembre 2013 en Bolivie, alors que des enfants ont manifesté pacifiquement pour protester contre la décision des députés de hausser à 14 ans l'âge minimal pour travailler.

Travail des enfants et droits

Plusieurs instruments juridiques internationaux traitent la question du travail des enfants. Ils ne s'appliquent qu'aux États qui les ont signés.

La **Convention internationale des droits de l'enfant** (1989) n'interdit pas le travail des enfants (au sens commun du terme). Au contraire, son article 32 prévoit explicitement que *les États parties reconnaissent le droit de l'enfant d'être protégé contre l'exploitation économique et de n'être astreint à aucun travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social*. 193 pays l'ont signée. Les États suivants n'en sont pas partie : les États-Unis, la Somalie, le Soudan du Sud et la Palestine.

La **Convention 182 de l'OIT** relative aux pires formes de travail des enfants impose aux États signataires de définir cette notion et de mettre en place un plan d'extermination de ce type de travail. 187 pays l'ont ratifiée. Les pays non signataires sont Cuba, l'Érythrée, les Iles Marshall, l'Inde, Palaos et Tuvalu.

La **Convention 138 de l'OIT** sur l'âge minimum d'admission à l'emploi et au travail définit, pour différentes sortes de travail, l'âge auquel les enfants peuvent y avoir accès. 167 pays ont ratifié cette convention. Ceux qui ne l'ont pas fait sont : l'Australie, le Bangladesh, le Canada, les États-Unis, les Iles Marshall, l'Inde, l'Iran, le Libéria, le Mexique, le Myanmar, la Nouvelle-Zélande, Palaos, Sainte-Lucie, la Somalie, Suriname, Timor-Leste, Tuvalu et Vanuatu.



Des manifestations réclament l'abolition du travail des enfants. D'autres revendiquent des droits pour les enfants au travail.

ET SI LE TRAVAIL ETAIT LEUR DROIT ?

À la surprise de ceux qui ne voient dans le travail des enfants qu'une abomination, les associations représentatives d'enfants travailleurs (du moins se présentent-elles comme telles) développent des revendications différentes de celles de l'OIT.

Leurs voix s'élèvent en effet de plus en plus pour revendiquer le droit de travailler et pour inviter les instances internationales à concentrer leurs efforts politiques sur la fixation de conditions de travail acceptables, compatibles avec la poursuite d'une scolarité sur laquelle ils ne sont pas avares de critiques. Ils défendent notamment l'idée que le travail leur fournit une source d'apprentissage alternative.

Au sein de ces groupements d'enfants au travail, existent des orientations parfois divergentes. Certains estiment que le travail est un droit et que le travail des enfants est une valeur positive, tout en critiquant les conditions dans lesquelles certains enfants sont contraints de travailler. D'autres pensent que le travail des enfants n'est pas souhaitable, mais qu'il est trop souvent une nécessité. En attendant le jour où les enfants ne seront plus contraints de travailler pour la survie de leur famille, il ne conviendrait selon eux pas de développer des politiques brutalement abolitionnistes, au risque de laisser ces enfants sans droits ni protection, mais au contraire de renforcer les règles relatives à leurs conditions de travail.

En fin de compte, la question du travail des enfants est indissociable de celle de l'éducation, c'est-à-dire du développement des potentialités du jeune être humain. À cet égard, un proverbe malien dit que « Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village ». Le bien-être de tous les enfants et leur accès à l'épanouissement de leurs capacités nous concerne clairement tous. ●



Construire des écoles est inutile si les parents n'ont pas les moyens d'y envoyer leurs enfants.

Iles de paix agit pour des enfants plus épanouis

Iles de Paix n'est pas impliqué dans les grands caucus internationaux où se discutent les stratégies de lutte contre le travail des enfants. Son action se développe plutôt sur le terrain, au cœur des communautés, avec les gens.

Travailler dans ces conditions implique de maîtriser le dialogue fraternel cher à Dominique Pire. Ils s'agit de discuter avec les populations locales, dans le respect de leurs opinions, mais sans pour autant abdiquer de ce que l'on pense soi-même. Pas de place, donc, dans la stratégie d'Iles de Paix, pour des discours prosélytes.

Cela se passe plus en finesse.

Iles de Paix investit des ressources considérables en vue de soutenir les populations locales dans leurs efforts d'augmentation de la production agricole, de développement d'activités génératrices de revenus. Les parents profitent de l'accroissement de leurs revenus pour exempter leur enfant de travail et pour payer leur scolarité.

Le choix des parents de privilégier la mise au travail de leur enfant au détriment de sa scolarité n'est toutefois pas exclusivement dicté par le besoin irrépensible que l'on aurait de sa force de travail. C'est parfois simplement la conséquence d'une offre scolaire insuffisante, à proximité du domicile familial. L'édification de bâtiments scolaires, notamment, offre donc une alternative au travail des enfants.

Enfin, Iles de Paix se consacre aussi la sensibilisation de la population rurale en faveur de la scolarisation des enfants.

Ainsi, par petites touches indirectes, Iles de Paix contribue à sa manière non pas à l'éradication du travail des enfants, mais à ce que les gens aient le choix des moyens qui participent le plus à leur émancipation et à leur épanouissement. ●

Et en Belgique ?

Le travail des enfants est, en principe, interdit en Belgique. Des exceptions existent cependant, notamment pour les occupations exercées au sein de sa famille (travail dans la ferme ou le commerce familial par exemple), de son école ou d'une organisation de jeunesse. La loi prévoit d'autres dérogations, soumises à des règles strictes. On pense particulièrement à des défilés de mode, tournages de films ou publicités, séances photo, etc.

Dans ces derniers cas, le nombre des activités annuelles est limité à 6 jusqu'à 6 ans, à 12 entre 7 et 11 ans et à 24 au-delà. Certaines activités (culturelles, scientifiques, éducatives ou artistiques) peuvent bénéficier d'exceptions. Les moins de 6 ans ne peuvent travailler plus de 4 heures par jour. Cette limite est de 6 heures de 7 à 11 ans, et de 8 heures de 12 à 15 ans. Le temps de repos est aussi réglementé et la rémunération doit être versée par virement sur un compte d'épargne individualisé ouvert au nom de l'enfant. C'est un compte « bloqué », auquel l'enfant pourra seul accéder, à sa majorité. Il faut aussi obtenir l'accord préalable du service de contrôle des lois sociales.

C'est sur la base des données de ce service que la Ministre fédérale de l'Emploi et du travail a récemment indiqué que le nombre d'enfants de moins de 15 ans ayant travaillé légalement a augmenté de 36 % entre 2012 et 2013. On a compté, en 2013, 4 968 enfants actifs dans ces activités culturelles, scientifiques, éducatives ou artistiques. Cela représente 0,2 % des moins de 18 ans.



BIENTÔT, LA TANZANIE...

Le Fonds belge pour la sécurité alimentaire (FBSA), géré par la Coopération belge, va mettre en œuvre un programme de développement en Tanzanie. Il associera des ONG, le Programme alimentaire mondial et sera coordonné par la Coopération technique belge (CTB).^(*)

Iles de Paix a posé sa candidature pour mener un volet de ce programme et elle a été retenue par le FBSA. Notre intervention portera sur une amélioration de l'accès à l'eau pour l'abreuvement du bétail dans la région d'Arusha, au nord de la Tanzanie. Non loin du Kilimandjaro, où vivent notamment les célèbres Masai.

Les participants à ce programme, dont Vétérinaires Sans frontières, se concerteront en juin pour préciser le contenu de leurs futures interventions.

Si le prochain gouvernement fédéral ne tarde pas trop à se mettre en place - le financement du programme doit être validé par le prochain ministre de la Coopération -, Iles de Paix devrait prendre pied en Tanzanie au début de l'année prochaine. Affaire à suivre...

(*) La CTB est l'agence chargée de la mise en œuvre des programmes de développement du ministère de la Coopération.



© ONU

OLIVIER DE SCHUTTER Il faut entendre les agriculteurs !

Notre compatriote Olivier De Schutter a quitté, le 30 avril, son poste de rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation, après six ans d'intense activité. Interviewé à cette occasion par le journal *Le Monde*, il est revenu sur les grandes problématiques alimentaires qui ont marqué son mandat. Nous retenons ici ce qu'il a déclaré sur la responsabilité des pays en développement à l'égard de leur agriculture et de ses acteurs, très négligés depuis plusieurs décennies. Une question à laquelle Iles de Paix et ses partenaires du Sud sont particulièrement sensibles.

Il existe un problème de perception de ce qu'est la modernisation de l'agriculture. Elle est vue et comprise par les élites de ces pays comme une industrialisation toujours plus poussée. Quand on parle avec les dirigeants des pays les moins avancés, on constate que leur vision consiste à effectuer chez eux la même transformation qui s'est opérée au Nord tout au long du 20^e siècle vers une agriculture industrialisée, remplaçant les hommes par des machines et utilisant de fortes doses d'intrants.

A cela s'ajoute un problème politique qui est celui de la sous-représentation des petits agriculteurs dans les structures de décision. C'est une frange importante de la population mais qui a du mal à se faire entendre par manque d'organisation. L'idée qu'il s'agit d'une catégorie de la population vouée à disparaître continue à être dominante. Alors qu'il serait de l'intérêt des États concernés de revenir sur une vision qui, depuis trois décennies, les a conduits à négliger les agriculteurs dans leurs politiques publiques.



TOURNÉE D'ADIEU À YAMBA

*L'heure est venue de quitter Yamba, titrait le magazine régional burkinabè *Les Échos du Sahel*, qui consacrait, dans son numéro de mars, un*

dossier de huit pages à la clôture des interventions d'Iles de Paix dans la commune de Yamba.

Au cœur de ce dossier, la tournée d'adieu de notre équipe dans cinq villages de cette entité où elle travaille depuis une douzaine d'années. Ce fut l'occasion de rappeler ce qui a été accompli pour un investissement chiffré par Anselme Dabiré, chargé de programme dans cette commune, à quelque 2 milliards de francs CFA (environ 3 millions d'euros) : 5 écoles primaires, un collège puis son extension en lycée, deux barrages agropastoraux, 43 forages pour l'approvisionnement en eau potable, 110 hectares de rizières... et tant d'autres choses encore.

Cette tournée a donné lieu à un échange de remerciements. Ceux d'Iles de Paix à des villageois qui se sont beaucoup investis pour la réussite des projets ; ceux de ces très nombreux villageois qui, à chaque étape, ont tenu à saluer l'appui reçu tout au long de ces années.

En témoignent les propos de Sangha Djenabou, agricultrice à Yamba : *Il n'y a pas de comparaison possible entre notre situation avant l'arrivée d'Iles de Paix et nos conditions de vie actuelles. Je demande à tous de s'unir pour sauvegarder nos acquis et continuer à aller de l'avant !*

La cérémonie officielle de clôture de l'intervention dans la commune se déroulera fin juin, avec toute la solennité requise.

SOMMET EUROPE-AFRIQUE Et la gouvernance dans tout cela ?



Début avril s'est déroulé à Bruxelles le 4^e sommet Union européenne-Afrique, une rencontre intercontinentale dont le thème était « Investir dans les personnes, la sécurité et la paix ». Le temps où l'Afrique ne suscitait plus qu'un intérêt marginal est révolu. Fort de sa croissance économique (5,5 % par an), de ses ressources en matières premières et des opportunités économiques qu'il offre, le continent est désormais très courtisé, tant par ses partenaires traditionnels que sont les Européens que par la Chine, les pays émergents et même les États-Unis (un sommet USA-Afrique est programmé pour août prochain).

La presse burkinabè se montre très réservée quant aux effets de ces grands sommets sur le sort des populations africaines.

Pour *L'Observateur Paalça*, les indicateurs de performance économique de l'Afrique contrastent avec une réalité sociale bien peu reluisante : *analphabétisme, pauvreté, faible accès aux services de base, chômage, conflits, insécurité*

alimentaire..

Le quotidien *Le Pays* pose quant à lui le problème de la bonne gouvernance. Il constate que *l'Europe est tellement préoccupée de rattraper le temps et les marchés perdus en Afrique qu'elle met l'accent sur le volet économique, reléguant au second rang les questions politiques de gouvernance. Bien entendu, poursuit Le Pays, une amélioration du revenu des populations dépend certes de l'essor économique d'un pays, mais aussi de la nécessaire équité dans la répartition des richesses produites. Et il en appelle à une prise de responsabilité à cet égard des pays africains. Ils doivent éviter de se ridiculiser en incriminant l'Union européenne et en exigeant d'elle qu'elle fasse le travail en lieu et place de l'Union africaine, passée experte dans l'art du laxisme en matière de démocratie et d'État de droit.*

Voilà qui a le mérite de replacer chacun, de part et d'autre de la Méditerranée, face à ses responsabilités.

UN PRIX DU DÉVELOPPEMENT POUR UN PARTENAIRE D'ILES DE PAIX

L'ONG Jura Afrique Bénin est partenaire d'Iles de Paix dans ses nouvelles interventions au Bénin. Elle est chargée du volet d'appui au développement des activités économiques des femmes.

Elle a été récemment primée dans le cadre d'un concours couronnant des projets novateurs en matière de développement durable. Ce concours, organisé par le ministère français de la Coopération au développement, a récompensé 100 projets parmi les 800 qui lui avaient été soumis par des ONG africaines.

Jura Afrique Bénin a été récompensée pour la réhabilitation d'une forêt galerie sur les rives d'une rivière qui garantit

désormais l'écoulement permanent de l'eau. Ce reboisement, sur deux kilomètres, empêche le tarissement en saison sèche, favorise l'alimentation de la nappe phréatique et permet le maintien des activités agricoles et pastorales tout au long de l'année.

Maliki Agnoro, responsable d'Afrique Bénin a reçu son prix des mains de Miss France, tout spécialement dépêchée au Bénin pour l'occasion.

Toutes nos félicitations à l'équipe de Jura Afrique Bénin, qui confirme par cette distinction que nous avons fait le bon choix en l'associant aux nouveaux programmes de développement d'Iles de Paix au Bénin.



- L'interview en version intégrale d'Olivier De Schutter
- Le numéro de l'Écho du Sahel consacré à Iles de Paix > www.ilesdepaix.org/transitions

AIDEZ-LES À PRENDRE LEUR AVENIR EN MAIN !



© Philippe Pleuger/ATA Mamur

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS POUR NOTRE CAMPAGNE 2015

Vendre des modules ? Pas forcément !

Aidez selon vos talents et vos envies : transport, distribution, compta...

> www.ilesdepaix.org/lesmetiersdelacampagne

Contact > Marie Vandercammen
marie@ilesdepaix.org - 085 82 33 75